

- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
- ❖ Une quinzaine de citoyens étaient présents.
- ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée vers 21 h 40.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Retour sur les questions

- Utilisation de la voie réservée par les usagers de la route sous le boul. Angrignon
- Nettoyage des rues Saint-Antoine Ouest et Glen – méthode utilisée
- Entrecroisement et sécurité sur la rue Notre-Dame dans le secteur du 8000, rue Notre-Dame Ouest.
- Retrait des graffiti sur les structures
- Autoroute 20 dans la cour Turcot au terme du projet
- Procédure de transfert des lots : Règlement sur les conditions de disposition des immeubles excédentaires des ministères et des organismes publics
- Demande d'augmentation du service sur la ligne 191
- Pancartes d'autobus sur le chemin de la Côte-Saint-Paul alors qu'il n'y a pas de service en raison des travaux
- Long détour des autobus de la STM en lien les travaux dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques

3. Consultations bande verte – étapes à venir

4. Portrait des demandes et des plaintes

5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

- Fermeture de longue durée – A-15 nord vers A-20 ouest
- Secteur De La Vérendrye
 - A-15 nord et sortie n°62
 - Intersection De La Vérendrye / De l'Église
 - Démantèlement
- Autres fermetures locales – automne 2017

6. Période de questions

7. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 10 octobre 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M. Samuel Bergeron M. Mauricio Garzon-Beltran M. Mokhtar Liamini M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i>	
M. Stéphan Deschênes	Directeur du projet Turcot
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<i>Société de transport de Montréal (STM)</i>	
M. Alain Labelle	Chef de division, relations avec partenaires
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<i>Octane Stratégies (OS)</i>	
Mme Karine Fortin	Associé (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Retour sur les questions du dernier comité

- Utilisation de la voie réservée par les usagers de la route sous le boulevard Angrignon

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu’il n’est pas prévu de permettre l’utilisation de la voie de contournement aux automobilistes, car l’objectif de cette mesure est de fluidifier le passage des autobus et ainsi encourager un transfert modal.

Derek Robertson (CMC) – Il suggère qu’on aide à la fluidité de la circulation en reconsidérant la question.	
Mokhtar Liamini (CMC) – Il demande qu’il soit possible de continuer tout droit lorsqu’on circule sur la rue Notre Dame Ouest en direction est à la hauteur du boulevard Angrignon. Présentement, seul le virage à gauche est autorisé.	Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’elle fera un suivi concernant la programmation des lumières à cette intersection.

- Nettoyage des rues Saint-Antoine Ouest et Glen – méthode utilisée

David Maréchal (KPHT) – Il dit que la fréquence est toujours la même, mais varie selon les conditions climatiques : une journée chaude et sèche entraîne plus de camions. Concernant le chemin Glen, il mentionne que cet endroit est un des endroits les plus surveillés et entretenu par les équipes. Pour ce qui est de la méthode proposée lors du dernier comité, soit un camion d’arrosage suivi d’un camion balai, il dit avoir fait les vérifications avec le sous-traitant et ça ne serait pas plus efficace. Il ajoute qu’actuellement, les camions-balais envoient de l’eau en avant de la balayeuse.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il souligne que les trottoirs sont sales à l’intersection du chemin Glen et de la rue Saint-Antoine Ouest.	David Maréchal (KPHT) – Il dit que l’équipe travaille pour améliorer la propreté du secteur. Il dit que les trottoirs sont nettoyés au minimum une fois par semaine. Il conclut que le défi dans le secteur est la quantité de camions.
Samuel Bergeron (CMC) – Il demande pourquoi les trottoirs sont nettoyés seulement une fois par semaine.	David Maréchal (KPHT) – Il dit que c’est ajusté au besoin et qu’une tournée de vérification est faite régulièrement.
Clélia Sève (CMC) – Elle dit que l’avenue de l’Église est très sale et que la piste cyclable entre les rues Saint-Patrick et Hadley n’est jamais nettoyée.	
Derek Robertson (CMC) – Il demande le nombre de machines utilisées pour nettoyer les trottoirs. Il suggère qu’il y en ait au moins deux, une de chaque côté du canal de Lachine.	David Maréchal (KPHT) – Il répond qu’il y en a qu’une seule.

- Entrecroisement et sécurité sur la rue Notre-Dame Ouest dans le secteur du 8000, rue Notre-Dame Ouest

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'un responsable s'est rendu sur place. Elle ajoute que le marquage a été refait et qu'un panneau d'arrêt a été installé.

- Retrait des graffiti sur les structures

Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que, tel qu'indiqué au dernier comité de bon voisinage, le retrait des graffiti se fait en continu et que KPH est responsable des structures en construction.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il suggère des murales notamment pour les ponts d'étagement.	Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il dit que ce n'est pas prévu dans le projet. L'idée est toutefois envisageable une fois le projet complété.
---	--

- Autoroute 20 dans la cour Turcot au terme du projet

Stéphane Audet (MTMDET) – Il indique qu'une caractérisation des sols sera réalisée une fois la circulation de l'autoroute 20 en direction ouest déplacée à l'automne. Il ajoute que cela permettra de connaître la contamination des sols sous l'autoroute et d'évaluer les différentes options par la suite. Il conclut en disant qu'il fera un **suivi lorsque la décision sera prise.**

- Procédure de transfert des lots : Règlement sur les conditions de disposition des immeubles excédentaires des ministères et des organismes publics

Stéphane Audet (MTMDET) – Il indique qu'il est possible de consulter en ligne sur le site LégisQuébec, le règlement sur les conditions de disposition des immeubles excédentaires des ministères et des organismes publics.

Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande la liste des terrains excédentaires après le projet Turcot. Il tient à souligner que selon lui le terrain de l'ancien bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi revient à la communauté.	Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il dit que la liste ne sera pas faite avant la fin du projet en 2020. Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle ajoute que la planification du territoire est dans le projet du plan de développement urbain, économique et social (PDUES).
---	---

- Demande d'augmentation du service sur la ligne 191

Alain Labelle (STM) – Il explique que la STM travaille actuellement avec l'Arrondissement pour mettre en place les mesures nécessaires afin de desservir ce secteur malgré les travaux et les fermetures de rues. Il ajoute qu'à cet effet, une rencontre avec les citoyens des résidences Côte-St-Paul a eu lieu le 21 juillet dernier pour présenter des pistes de solutions. Le niveau de service de toutes les lignes de la STM est ajusté 4 fois par année en fonction de la demande et de l'achalandage selon des normes

approuvées par le conseil d'administration de la STM. Une vérification sera faite sur la ligne 191 pour s'assurer que le service est toujours en adéquation avec la demande. Il ajoute qu'étant donné la présence de nombreux chantiers sur le trajet de la ligne 191, aucune augmentation de service n'est prévue à court terme

- Pancartes d'autobus sur le chemin de la Côte-Saint-Paul alors qu'il n'y a pas de service en raison des travaux

Alain Labelle (STM) – Il dit que les nombreux chantiers et fermetures de rues nécessitent une réorganisation constante du service de la STM. S'il y a des erreurs, il encourage les citoyens à communiquer avec le service à la clientèle de la STM.

- Long détour des autobus de la STM en lien avec les travaux dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques

Alain Labelle (STM) – Il souligne que les deux objectifs de la STM dans ce contexte sont de maintenir l'accès au service tout en réduisant les répercussions, notamment par la longueur des détours mis en place. Si un détour particulier semble problématique, il conseille de communiquer directement avec le service des plaintes et commentaires de la STM où l'information sera rapidement transmise au service approprié pour le traitement.

<p>Derek Robertson (CMC) – Il veut savoir ce qu'il advient de la navette or.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que la décision a été prise de ne pas modifier le service en ajoutant la navette or. Il précise que la STM étudie la possibilité d'augmenter le service des autobus dans le secteur et des essais routiers sont en cours. Il ajoute que les changements auront lieu seulement lorsque les travaux seront terminés sur la rue Notre-Dame Ouest, vers la fin de l'automne.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Afin d'éviter les longs détours d'autobus dans le secteur des rues De Courcelle et Saint-Jacques, il suggère que le sens unique sur la rue Saint-Ferdinand soit inversé.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit qu'il vérifiera si la proposition est viable.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il dit que pour la ligne 36, le détour ajoute du temps.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit qu'il prend sa remarque en note et qu'il fera les vérifications.</p>

- Coupe du gazon – Allée des Tanneries
- **Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit qu'une visite de la Ville de Montréal sur le terrain a eu lieu le 14 juin. La division des parcs de l'arrondissement du Sud-Ouest a été avisée le 15 juin 2017 de cette requête. Elle dit que l'entretien a été fait. Elle ajoute que la Ville travaille avec l'Arrondissement pour l'ajout d'un parc à cet endroit.

10. Sécurité à l'intersection de la rue Saint-Patrick et l'avenue de l'Église

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que les problèmes de sécurité ont été réglés. Elle précise qu'il y a eu du marquage sur la piste située sur l'avenue de l'Église et une reprogrammation des feux à l'intersection du boulevard de La Vérendrye et de la rue Saint-Patrick.

<p>Clélia Sève (CMC) – Elle demande pourquoi des feux à l'intersection de la rue Saint-Patrick et l'avenue de l'Église n'ont pas été ajoutés.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que des feux seront ajoutés à cette intersection d'ici 2020. Entre temps, elle dit qu'il y a reprogrammation des feux dans le secteur.</p>
<p>Clélia Sève (CMC) – Elle suggère d'ajouter un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Eadie et Saint-Patrick en raison de la présence de nombreux cyclistes.</p>	
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande pourquoi le feu à l'intersection de la rue Saint-Patrick et de l'avenue de l'Église n'est pas ajouté immédiatement.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que selon les nouvelles normes, la priorité va aux feux près des écoles, parcs, CLSC et hôpitaux.</p>

- Sécurité à l'intersection des rues De Courcelle et Saint-Jacques : voitures coupant par la piste cyclable

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'il y aura reprogrammation des feux de circulation sous peu. Elle ajoute que le retard est dû à un problème électrique.

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise qu'à la suite de la demande de M. Lambert, des bollards ont été ajoutés, le corridor piéton et cycliste a été ajusté, la piste a été nettoyée et de la signalisation supplémentaire pour sensibiliser les cyclistes pour leur sécurité dans le secteur a été mise en place (ex. descendre du vélo).

<p>Clélia Sève (CMC) – Elle demande l'installation de bollards près du parc Saint-Elizabeth dans le secteur des rues Saint-Jacques et De Courcelle, car certains véhicules roulent sur la piste.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la demande est notée. Elle ajoute que des feux seront ajoutés à cette intersection d'ici 2020. Elle dit qu'entre temps il y a reprogrammation des feux dans le secteur.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il ajoute qu'il y a des interdictions de stationner de l'autre côté du parc, mais que plusieurs véhicules se stationnent tout de même.</p>	<p>Gilles Denicourt (SPVM) – Il dit que plusieurs contraventions ont été émises dans ce secteur.</p>

- Marquage rues De Courcelle et Saint-Ambroise, près des voies ferrées

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que le marquage a été fait du côté du lien cyclable et que sur la rue De Courcelle, la demande a été faite et devrait être réglée sous peu.

Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour prendre connaissance de la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage sud-ouest](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Concernant la consultation publique sur la bande verte, il demande que le formulaire soit en ligne et non sous forme de PDF.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il dit que l'équipe travaille à l'élaboration d'un formulaire qui ne sera présenté sous forme d'un PDF.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Concernant la fermeture de la bretelle de l'A-15 nord vers l'A-20 ouest, il dit que le détour par la rue Saint-Patrick va avoir des répercussions dans le quartier.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise qu'il s'agit d'un quartier industriel et que ce détour balisé a pour but de minimiser les nuisances sur les quartiers résidentiels.</p>
<p>Clélia Sève (CMC) – Elle dit que 22 000 véhicules dans les quartiers, c'est beaucoup.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle insiste sur le fait que ce n'est pas tous les usagers qui utiliseront ce détour.</p>
<p>Clélia Sève (CMC) – Elle propose l'installation de panneau de limite de vitesse de 30 km/h. Elle aimerait que l'on ajoute un feu piéton à l'intersection des rues Saint-Patrick et Eadie.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle indique qu'il y aura un panneau d'arrêt à cette intersection ainsi qu'une traverse piétonnière.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Il demande si les camions passeront par ce détour.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que seuls les camions pour la livraison locale sont autorisés.</p>
<p>Viviane Rochon (CMC) – Elle dit que les gens vont court-circuiter le trajet par le quartier résidentiel.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que certaines mesures ont été mises en place, telles que la rue Angers à sens unique, pour sécuriser la zone scolaire.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il demande pourquoi il y a le détour de la bretelle en même temps et que celui de la sortie.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'ils ont des séquences à respecter pour que le projet arrive à terme.</p>
<p>Clélia Sève (CMC) – Elle demande quand la piste cyclable en site propre sera ouverte sur l'avenue de l'Église.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que ce ne sera pas avant 2020. Il y a toutefois du marquage au sol de prévu.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande ce qui adviendra de la piste cyclable sur l'avenue de l'Église lorsque la rue sera reconstruite.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que pendant la reconstruction de l'avenue de l'Église, les cyclistes devront passer sur la piste cyclable en site propre situé sur le boulevard De La Vérendrye.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il dit que sur la console de qualité de l'air sur la rue Notre-Dame Ouest, les</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'il y a moins de dépassement que l'année dernière. Il précise que</p>

<p>particules en suspension dépassent la norme une journée sur deux.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande s’il y a un contrôle du Ministère par rapport aux dépassements.</p>	<p>les équipes mettent en place toutes les mesures d’atténuation possibles (canon à eau, nettoyage, etc.) Il ajoute que pour la station sur la rue Notre-Dame Ouest (102) il y a eu des dépassements, mais que l’équipe travaille fort pour rétablir la situation. Il précise qu’il s’agit de grosses particules qui ne sont pas dommageables pour la santé selon la DSP.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il dit que le Ministère s’assure que les mesures d’atténuation soient mises en place. Il ajoute que le Ministère s’assure aussi qu’il n’y a pas de dépassement des particules fines qui sont dommageables pour la santé.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que le service de la qualité de l’environnement de la Ville de Montréal fait également un suivi de la qualité de l’air. Elle précise que lorsqu’il y a un dépassement, un avis est envoyé à KPH et au Ministère.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande à la Ville, suite à la consultation publique de 2016, quand la vitesse sur les grandes artères sera diminuée à 40 km/h.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’elle reviendra avec un plan pour identifier les rues ainsi qu’une date de mise en place.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit qu’il y a souvent des travaux de la Ville au coin des rues Argenson et Butler et que la signalisation est déficiente. Elle souligne qu’il n’y a pas de communication faite auprès des citoyens et ils ne savent jamais si c’est ouvert ou fermé.</p> <p>Elle ajoute qu’elle est déçue du détour de la bretelle de l’A-15 nord vers l’A-20 ouest. Elle dit qu’il y aura beaucoup de trafic et que le pont Monk en subira les conséquences.</p> <p>Elle conclut en disant qu’au 8000, rue Notre-Dame Ouest, il y a plein d’autobus. Malgré ce fait, les autobus de la ligne 191 ne passent que deux fois par heure et elle trouve aberrant qu’aucun autre autobus ne se dirige vers la station de métro Angrignon.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’elle fera des vérifications.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu’elle prend en note le commentaire et ajoute qu’il y a de nombreux itinéraires pour les usagers. Elle souligne qu’il y a une période d’adaptation pour les usagers de la route. Ces derniers devront modifier leur habitude.</p> <p>Alain Labelle (STM) – Il dit qu’il prend en note la demande pour la station Angrignon.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Il dit que ça serait bien qu’il y ait des abribus sur la rue Notre-Dame Ouest.</p>	<p>Alain Labelle (STM) – Il dit que la demande peut être faite dans la section commentaire du site Web de la STM. Il souligne qu’il est encore possible d’ajouter des abribus.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle ajoute que la</p>

	<p>rue Notre-Dame Ouest sera reconstruite après les travaux et les services de la STM seront ajustés à ce moment-là.</p>
<p>Citoyenne – Résidente de la rue De Richelieu, elle dit que les collines de remblais ont beaucoup de mauvaises herbes dont de l'herbe à poux. Elle aimerait savoir ce qui peut être fait à court et à long terme.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle précise qu'une partie des terrains appartient au Ministère et l'autre à la Ville de Westmount.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il invite la citoyenne à donner ses informations à Melha Kamel, responsable de l'équipe qualité du milieu du Ministère, qui fera un suivi avec elle.</p>
<p>Citoyenne – Elle propose une traverse piétonnière surélevée devant le 8000, rue Notre-Dame Ouest, avec amende 100\$ si elle n'est pas respectée. Sur l'échangeur Angrignon en direction de la rue Pullman, elle demande si ça serait possible de tourner à gauche pour pouvoir atteindre l'autoroute 20.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que ce n'est pas possible d'autoriser le virage à gauche à ce niveau contenu du débit de circulation dans le secteur.</p>
<p>Citoyenne – Elle habite sur la rue Cazalais et demande de nouvelles mesures pour la qualité de l'air. Elle soutient que la situation est inacceptable. Elle ne peut ouvrir ses fenêtres en raison de la grande quantité de poussière. Elle ajoute que poussière la rend malade.</p> <p>Elle dit que s'ils ne peuvent pas faire mieux, les citoyens demanderont des compensations monétaires.</p> <p>Par ailleurs, elle demande que les camions roulent plus lentement et arrêtent moins brusquement, car de telles manoeuvres font lever la poussière.</p> <p>Elle demande des canons à eau pour le secteur du village des Tanneries ainsi qu'une hausse de la fréquence du nettoyage des trottoirs</p> <p>Elle pense que les canons à eau seraient utiles, car le village des Tanneries est à moins de 200 mètres des travaux.</p> <p>Samuel Bergeron (CMC) – Restant dans le quartier, il confirme la problématique de la poussière.</p> <p>Mokhtar Liamini (CMC) – Pour le comportement des camions, il dit qu'on doit contrôler les artisans. Il demande qui est responsable de demander aux artisans de faire attention.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'il prend en note sa demande. Il explique que toutefois beaucoup de mesures d'atténuation sont déjà mises en place et ajustées en fonction de la journée. Il dit qu'il y aura toujours de la poussière, mais que les équipes en place font le maximum pour diminuer l'impact.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'un rappel sera fait aux chauffeurs artisans.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que c'est noté pour le nettoyage des trottoirs. Quant au canon à eau, il dit que l'effet est local et que cela aurait très peu de résultats sur la poussière dans le quartier.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que la situation est prise au sérieux et que les équipes font leur possible.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Tel que mentionné précédemment, il dit qu'un rappel sera fait aux camionneurs.</p>

	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’un comité de la Ville travaille présentement sur les limites de vitesse dans certains secteurs. Elle ajoute qu’une série de contrôles des limites de vitesse sera faite au cours des prochains mois.</p> <p>Gilles Denicourt (SPVM) – Il ajoute qu’il y a présentement des opérations radars effectuées dans le secteur.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il tient à préciser que le Ministère regardera avec KPHT et la Ville ce qui peut être fait de plus dans le village des Tanneries pour la problématique de la poussière.</p>
<p>Lisa Mintz (Sauvons la falaise) – Elle dit ne pas comprendre la différence entre la consultation pour la falaise Saint-Jacques et celle de la bande verte. Elle demande quand auront lieu les consultations.</p> <p>Lisa Mintz (Sauvons la falaise) – Elle demande si Sauvons la falaise est sur la liste des organismes consultés pour la bande verte.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il précise qu’il y aura une consultation organisée bientôt par le Ministère pour la bande de 30 mètres au pied de la falaise.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que c’est le service des grands parcs de la Ville de Montréal qui est responsable de la consultation pour l’aménagement de la falaise Saint-Jacques. Elle ajoute que ce n’est pas dans le cadre du projet Turcot et qu’il s’agit de démarche de planification de la Ville qui sera faite suite au projet.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il dit qu’il n’a pas la liste en main, mais que les invitations devraient être envoyées dans les prochaines semaines.</p>
<p>Citoyen – Habitant dans le secteur Côte-Saint-Paul depuis trente ans, il suggère que l’on conserve un pilier de l’ancien échangeur Turcot après la démolition pour en faire un monument souvenir pour les générations futures.</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Il indique que la suggestion est prise en note.</p>
<p>Citoyen – Il se dit déçu de la quantité de demandes et de plaintes exposée lors de la présentation. Il ajoute qu’il va insister les citoyens à faire plus de plaintes.</p>	

Prochaine rencontre du comité : 10 octobre 2017